

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Culture Scientifique 3.2 EE (FDS F)

2025-2026

Code : S.SI.370.3156.F.25

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

*En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

*En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Mobiliser les savoirs scientifiques dans les situations cliniques, en contextes de crises, en réalisant une analyse critique de différentes sources (3) de données probantes, décrivant les différentes étapes permettant d'en évaluer la qualité et la pertinence.
- Se positionner en argumentant et en défendant un jugement clinique fondé sur des données probantes, les valeurs et préférences des bénéficiaires, tout en mobilisant l'ancrage disciplinaire et en tenant compte des enjeux sociaux et communautaires d'un système de santé complexe, en situations de crises.
- S'initier aux sciences de l'implémentation en se basant sur les pratiques fondées sur des preuves dans différents environnements cliniques.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Méthodologie de la pratique liée à la théorie de l'incertitude (SES traumatologie).
- Approche méthodologique de la théorie du caring bureaucratique de Marilyn Anne Ray.
- Approfondissement de la démarche Evidence-Based Nursing.
- Consolidation du processus de jugement clinique infirmier.
- Introduction aux fondamentaux des sciences d'implémentation.
- Utilisation des bases de données spécialisées : CINAHL et PubMed.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

L'articulation avec les autres centrations - Expériences de santé (FDSF), Etudiant·e et ses environnements (ETE), la Professionnalité Infirmière Emergente (PIE) - est essentielle

9. Bibliographie principale

- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (4e éd.). Chenelière Éducation.
- Harvey, G., & Kitson, A. (2015). PARIHS revisited: From heuristic to integrated framework for the successful implementation of knowledge into practice. *Implementation Science*, 11, 1–13.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education / Avancées en Formation Infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Mishel, M. H. (2026). *Uncertainty in illness theory* (Chap. 28, p. 427). Dans M. R. Alligood & S. R. Hardin (Éds.), *Nursing theorists and their work* (11e éd.). Elsevier.
- Ray, M. A. (2025). Marilyn Anne Ray's theory of bureaucratic caring (Chap. 22, pp. 351–363). Dans M. C. Smith (Éd.), *Nursing theories and nursing practice* (6e éd.). F. A. Davis.
- Ray, M. A. (2026). Bureaucratic caring theory (Chap. 8, p. 83). Dans M. R. Alligood & S. R. Hardin (Éds.), *Nursing theorists and their work* (11e éd.). Elsevier.
- Roussel, L., & Thomas, P. (2022). *Implementation science in nursing: A framework for education and practice* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003524601>

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Imène Darbeida

Descriptif validé le 11.02.2026, par la doyenne Gora Da Rocha

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gora Da Rocha".